

Le saint et l'enfant en Bretagne au bas Moyen Age

D'année en année, l'hagiographie bretonne s'affirme comme un continent aux ressources quasi inépuisables, semble-t-il, pour les chercheurs qui se prennent à la questionner sur les aspects les plus divers de la vie ou de la culture des hommes du passé. C'est qu'à travers un mode d'écriture bien spécifique, dont les règles¹ longtemps intangibles évoluent cependant à la fin du Moyen Age, elle peut nous apprendre beaucoup tant sur les vies saintes dont elle ordonne les matériaux que sur les comportements des humbles qui les accompagnèrent en leur temps, ces témoins ou ces bénéficiaires de miracles que, sans elle, nous n'approcherions pas de si près puisqu'ils n'ont laissé aucun écrit personnel, presque pas de traces dans les archives et rien, hormis elle, sur leur vécu quotidien. Le thème principal du présent congrès me fournira prétexte à mon tour à l'interroger sur un fait de société que notre époque inquiète semble redécouvrir à mesure que s'accroît la crise des valeurs supposées traditionnelles, engendrant le doute sur l'avenir même de l'institution familiale avec son corollaire attendu, mais parfois aussi redouté : l'enfant.

Remarquons tout de suite qu'il ne serait guère possible d'aborder à travers le corpus hagiographique le second problème qui taraude notre société vieillissante : les aînés n'y apparaissent pas désignés comme une catégorie à part au sein de la population. S'il s'en trouve pour déposer sur le saint homme qu'ils ont jadis fréquenté, ils le font en tant qu'ultimes porteurs de la mémoire de faits anciens, mais sur un strict pied d'égalité avec les témoins plus jeunes : l'âge ne change rien à l'affaire, le poids des années ne leur procure aucune aura supplémentaire car seule compte la véracité des propos que tous tiennent sous serment. À l'inverse, le vieillard sénile ou diminué se trouve totalement exclu du champ d'application du miracle²,

¹ Règles posées en premier lieu par la *Vita sancti Martini* († 397) de Sulpice Sévère, que tous les hagiographes auront ensuite présentes à l'esprit et qu'ils décalqueront avec plus ou moins d'à propos.

² Une rare exception, tirée des dépositions inédites enregistrées à Guingamp sur Charles de Blois : *Item XII die predicti Guillelmus Renardi de parochia de Tregoma Briocense diocesis etc. dixit quod cum Hamo Colin, pater uxoris sui, etatis nonaginta annorum, habuit ...*

domaine réservé de fait à l'adulte et à l'enfant. Nos catégories modernes des troisième et quatrième âges s'avèrent anachroniques quant aux temps médiévaux parce que la durée de la vie était alors plus courte, les jeunes fort nombreux, les aînés condamnés à brève échéance dès que la maladie ou l'usure de leurs forces ne leur permettaient plus de subvenir à l'essentiel de leurs besoins vitaux. De façon significative, les récits de miracles bretons rendent même fort peu plausible la présence des grands-parents au sein d'une cellule familiale étroite, bornée, dans la généralité des cas, au seul couple parental vivant avec ses enfants³.

Des saints sans enfance

La langue latine, classique puis médiévale, différencie avec assez de netteté les étapes de la vie humaine depuis la naissance jusqu'au trépas⁴, mais, à dire vrai, l'usage social rend bien floue la sortie de l'adolescence comme l'entrée dans l'âge adulte : le vocabulaire de la «jeunesse» mêle en effet dans un tout indistinct des catégories d'âge que nous séparerions. La véritable coupure s'opère alors à l'heure où le jeune entre non pas tant dans la vie active (puisque les enfants sont tôt mis à contribution⁵) mais dans les liens du mariage : on peut demeurer «jeune» toute sa vie, c'est-à-dire célibataire, ou bien, à l'inverse, se trouver de façon fort précoce intégré au groupe des gens mariés, surtout les filles que leurs parents cèdent à la

(suite note 2)

tibia fracta per spatium trium mensum. Tandem dictus Guillelmus vovit ipsum dicto domino Carolo et statim fuit curatus sine auxilio alicujus medici. Presentibus Oliviero Engarrant, Johanne Beruard, Peroto Perelet et quampluribus aliis super facto. Une seconde mention dans Procès en canonisation (abrégé désormais P.C.), Vincent, témoin (désormais t.) 80 : une femme de 70 ans, aveugle, guérie de sa cécité.

³ J.-C. CASSARD, «Quelques aperçus sur la famille en Trégor au XIV^e siècle», *Kreiz*, n° 3, 1994, p. 5-18, spécialement note 12 page 8.

⁴ Le vocabulaire des hagiographes et des notaires bretons est en fait très limité sur l'enfance : reviennent presque toujours *filius* et *filia*, beaucoup plus rarement *puer* et *infantulus*, *juvenis*, de façon exceptionnelle *puella*.

⁵ Cette insertion ne va pas sans périls quand la tâche qui leur est attribuée s'avère dangereuse ou au-dessus de leurs forces : Alain, dix ans, en grand danger de se noyer alors qu'il ramassait avec trois garçons de son âge du goémon sur la côte de Trédarzac, près de Tréguier (P. C. Yves, t. 93 à 96) ; Jean, quinze ans, brusquement contracté en chargeant sur son dos un fagot de genêts trop lourd pour lui (P. C. Yves, t. 81 à 83) ; Raymond, un adolescent de 17 ans environ à l'époque des faits (il en a 35 en 1330, et certifie que cela se passait 17 années auparavant), happé par la roue d'un moulin sur un étang de Bourbriac. Gravement blessé à la tête et aux membres, inconscient durant deux jours, il sera secouru par des paysans travaillant alentour, alertés par les appels au secours d'un vieillard qui œuvrait au moulin et vit la roue bloquée ; mais il leur fallut bien du temps pour accourir car la voix du vieil homme était trop faible pour porter loin... (P. C. Yves, t. 68 à 70). Un garçon de 14 ans, employé dans un four à pain, victime d'une hydrocution quand il plonge dans un étang proche après sa journée de travail (P. C. Yves, t. 63).

famille de leur futur époux, parfois dès qu'elles sont nubiles⁶. Quant à eux, les jeunes destinés à l'Église se détachent de leurs compagnons de jeux lorsqu'ils commencent à recevoir une instruction plus poussée, premier pas vers leur intégration au monde des clercs que régissent ses propres lois (la collation des divers grades ecclésiastiques comme la prononciation des vœux restent soumises à des conditions d'âge et de savoir strictes, en théorie du moins)⁷. Tout cela fait qu'adolescents attardés et adultes précoces s'interpénètrent selon des usages qui ne sont plus les nôtres, quoique l'allongement actuel de la durée des études et la dépendance accrue des jeunes en général – étudiants ou chômeurs – vis-à-vis de leur famille soient en passe de ressusciter la catégorie médiévale des «jeunes» !

En amont de cette marge indéfinie et fluctuante, la définition de l'enfance pose moins de problèmes, bien qu'un vocabulaire différencié traduise la conscience qu'avaient les contemporains de ses étapes successives depuis la venue au monde, la première affirmation de la personnalité avec l'âge de raison et l'adolescence proprement dite. Au sens strict, l'enfance correspond aux toutes premières années de la vie, au temps de la couvade maternelle, tant que le petit être gravite dans un univers féminin qui lui assure à la fois protection et affection, même si les pères, nous le verrons, sont loin de se désintéresser à ce stade du devenir de leur progéniture. Cette tranche de l'existence arrive à son terme vers sept ans, quand le garçon se détache de sa mère pour s'intégrer plus activement à la vie de la cellule familiale dominée par son père et se familiariser avec les linéaments de son futur métier. Vers dix ans, la mise en apprentissage ou la participation pleine et entière des fils comme des filles au travail commun scellent l'entrée dans une adolescence qui se prolongera tant que le jeune ne sera pas établi dans la vie par le mariage, gage d'une possible indépendance économique et d'une réelle liberté d'action.

Ces généralités valent pour la Bretagne médiévale tout autant que pour l'Europe entière⁸. Les enquêtes diligentées autour du souvenir des saints comme leurs *Vies* offrent de nombreux aperçus sur l'enfance et sur les enfants à différentes époques de l'histoire du duché car, dans sa richesse,

⁶ À la fin du Moyen Age les mariages très précoces sont en pratique peu fréquents, mais il s'en trouve : ainsi une jeune femme de 15 ans, accompagnée de son époux de 20 ans, vient à Guingamp remercier Charles d'avoir hâté sa délivrance en permettant qu'elle expulse le fœtus mort qu'elle portait (P. C. Charles, t. 142). P. C. Vincent, t. 185 : ce témoin dit avoir été mariée jadis dès l'âge de 12 ans et connue trop tôt par son époux, qui la laissera pour un temps estropiée.

⁷ Panorama dans *Les entrées dans la vie. Initiations et apprentissages*, Nancy, 1982 (XII^e Congrès de la Société des historiens médiévistes).

⁸ Présentation des sources, de la problématique historique et bibliographie récente par P.-A. SIGAL, «Les récits de miracles», dans *Comprendre le XIII^e siècle* (sous la direction de P. GUICHARD et D. ALEXANDRE-BIDON), Lyon, 1995, p. 133-144, notamment p. 139-140.

l'hagiographie bretonne traverse elle-même plusieurs étapes⁹ : en gros, on peut distinguer les *Vies* d'âge carolingien (avec celle de saint Samson, seule apparemment contemporaine des Mérovingiens), celles des temps romans et enfin celles du bas Moyen Age, à compter du XIII^e siècle (bien que des *Vies* identiques à celles de la période précédente¹⁰ continuent à s'écrire jusqu'à Albert Le Grand au XVII^e siècle...). La distinction majeure entre les plus récentes, que nous scruterons seules ici, et les précédentes tient au fait qu'elles retracent l'itinéraire vers la perfection chrétienne de divers personnages dont on est sûr au moins qu'ils ont bel et bien existé : avec elles, la légende pieuse cède la place à la biographie sainte fondée sur les souvenirs des témoins, souvenirs nécessairement affûtés par les exigences nouvelles de la papauté qui entend depuis le XIII^e siècle se réserver le monopole des canonisations et exige, pour répondre favorablement aux demandes qui lui sont faites, une enquête approfondie tant sur la vie et les vertus que sur les miracles *post mortem* de tout candidat aux autels¹¹. La chance veut que nous ayons conservé pour la Bretagne deux enquêtes apostoliques complètes, impliquant au XIV^e siècle saint Yves puis Charles de Blois, auxquelles s'ajoutent divers dossiers plus sommaires en amont et une procédure en aval sur Vincent Ferrier (que le hasard fit trépasser à Vannes en 1419). C'est à partir de ce corpus¹², limité en nombre mais bien étalé dans le temps et par là significatif, que nous pouvons proposer quelques remarques sur la perception de l'enfance dans le monde des clercs, aussi bien que par la société laïque englobante. Non sans éprouver une déception initiale puisque de l'enfance du saint il ne nous est quasiment rien rapporté.

Plusieurs raisons se conjuguent en effet pour rendre opaques les premières années du pèlerinage terrestre des futurs saints. Il en est de contingentes, telle la naissance loin de la Bretagne, à Valence en Catalogne, de saint Vincent Ferrier, sur les origines duquel les témoins interrogés à Vannes en 1453 n'ont évidemment rien de précis à dire...¹³, ou encore

⁹ B. MERDRIGNAC, *Les Vies de saints bretons durant le haut Moyen Age*, Rennes, 1993.

¹⁰ A.-Y. BOURGÈS, «Archéologie du mythe : hagiographie du bas Moyen Age et origines fabuleuses de quelques lignages de la noblesse bretonne», *Kreiz*, n° 4, 1995, p. 5-28.

¹¹ A. VAUCHEZ, *La sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Age d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, 1981.

¹² Le corpus utilisé : dom PLAINE, «*Duplex vita inedita S. Mauricii*», dans *Studien und Mitteilungen aus dem Benediktiner und Cistercienser Orden*, tome VII, 1886, p. 375-393 ; A. DE LA BORDERIE et alii, *Monuments originaux de l'histoire de saint Yves*, Saint-Brieuc, 1887 ; R. P. PAOLINI, *Un document inédit du XIV^e siècle sur la vie de saint Jean Discalceat, recteur puis frère mineur*, Rome, 1910 ; frère Antoine de SERENT, *Monuments du procès de canonisation du bienheureux Charles de Blois, duc de Bretagne. 1320-1364*, Saint-Brieuc, 1921 ; père FAGES, *Procès de la canonisation de saint Vincent Ferrier*, Paris-Louvain, 1904.

¹³ À l'exception de frère Jean Placentis, 73 ans, originaire du Bourbonnais, de l'ordre des Chartreux, prieur du nouveau prieuré des saints Donatien et Rogatien dans la chapelle du duc à Nantes, entendu dans cette ville, qui a été en Aragon et dans les îles Baléares sur les traces du maître : P. C. Vincent, t. 295.

l'éloignement dans le temps, lequel éclaircit de façon tout aussi drastique les rangs des possibles témoins : à Tréguier, en 1330, il semble qu'il n'y ait plus que Jean de Kerhoz capable de parler du mariage des parents d'Yves Hélori (célébré avant 1250, voire avant 1245) auquel il lui fut donné d'assister très jeune. Après lui, les déposants les plus âgés sont d'anciens compagnons d'étude aux universités de Paris ou d'Orléans, donc approximativement de la même génération qu'Yves, et qui, bien que trégorrois, ne l'ont pas connu enfant dans sa ville natale, mais plus tard seulement, à la faculté¹⁴. Il est une autre raison, plus volontaire, qui tient à la discrétion observée sur lui-même par le saint durant sa vie, que son entourage, peu soucieux de le froisser en l'assaillant de questions par trop personnelles, a respectée : le silence sur soi s'imposait sans doute au franciscain Jean le Déchaux comme partie prenante de la vertu d'humilité qu'il cultivait en toutes circonstances. Mais la cause principale de cette opacité maintenue sur les premières années découle d'un phénomène de fond : vers la fin du Moyen Âge, la sainteté tend de plus en plus à se dégager de la noblesse, à se spiritualiser, sans conditions de personne ni de statut.

En dehors d'Yves Hélori, issu d'un modeste lignage de chevaliers attachés au service de l'évêque de Tréguier, et bien sûr de Charles de Blois, prince français et neveu par sa mère du roi Philippe VI de Valois, les autres bienheureux bretons sont tous d'extraction roturière, voire paysanne. Comme aucun renseignement n'est fourni sur la naissance ni sur l'enfance de Guillaume Pinchon, évêque de Saint-Brieuc († 1237), on peut sans trop de risque de se tromper en inférer qu'il était d'humble origine ; de même saint Maurice († 1191), cistercien et premier abbé de Carnoët près de Moëlan (Finistère), avait pour parents de modestes laboureurs de Noyal-Pontivy (Morbihan) ; Jean le Déchaux († 1349), natif de Saint-Vougay (Finistère) suivant la tradition, roturier lui aussi quoique d'un niveau social plus aisé que Maurice semble-t-il, est d'abord affligé par la perte de son père puis confié à un artisan prospère, son cousin par sa mère, dont la réusite en affaires et les railleries à son encontre ne suffisent pas à le convaincre de renoncer à la voie salvatrice de la pauvreté volontaire qu'il a embrassée : bien lui en prend puisque ce «mauvais riche», selon une loi invariable de l'hagiographie mendicante, finira sa vie ruiné, excommunié pour ses usures, «lépreux» comme certains de ses fils, et sera inhumé en dehors de la terre consacrée du cimetière¹⁵. Cet état de fait d'une origine familiale peu reluisante provoque malgré tout, peut-on supposer, une certaine gêne chez les rédacteurs, qui préfèrent dès lors ne pas s'attarder sur ce point délicat, mal connu d'eux au reste, lequel, pour n'être plus diri-

¹⁴ Sur ce milieu d'anciens étudiants devenus des notables du droit, J.-C. CASSARD, «Le breton dans le procès de canonisation d'Yves Hélori (Tréguier, 1330)», dans *Bretagne et pays celtiques. Mélanges à la mémoire de Léon Fleuriot*, Rennes, 1992, p. 361-374.

¹⁵ *Vie de saint Jean*, cap. 9.

mant, risquerait cependant de desservir la cause de leur héros devant la Curie puisque les préjugés sont toujours lents à s'effacer. Il leur paraît préférable de s'appesantir sur le cheminement de l'homme fait, sur l'excellence de ses vertus et l'illustration de ses miracles, plutôt que de s'abaisser, de se compromettre à donner des détails biographiques peu significatifs, sinon gênants voire sordides, à leurs yeux.

Toutes ces raisons se conjuguent en définitive pour occulter complètement l'enfance du futur homme de Dieu. Il s'en trouve une dernière, qui les recoupe toutes, liée à la nature même de la littérature hagiographique élaborée en cette fin du Moyen Age. Un changement radical affecte alors la substance des sources disponibles, pour autant que sont concernés des personnages réels et non plus des patrons aux *Vies* très largement légendaires, sinon inventées de toutes pièces par des écrivains imaginatifs. En effet les hagiographies carolingiennes et romanes étaient encore rédigées pour l'essentiel au sein de communautés bénédictines¹⁶ et elles adaptaient un identique schéma linéaire, depuis la naissance au monde jusqu'à la naissance à Dieu de leur héros, ce *dies natalis* où son âme pure s'envolait enfin, libérée de la pesanteur charnelle, vers son Créateur. Tout récit de cette sorte impliquait nécessairement que le saint ait eu une famille, ait connu un foyer parental dont on se plaisait à souligner les qualités de piété et de noblesse mondaine – la parenté du saint avec un roi se trouvant presque toujours rappelée¹⁷ – avant de rejoindre un second foyer, monastique celui-là, qui lui procurait un maître savant et sage, capable seul de l'initier aux Lettres sacrées. La figure du vieux moine précepteur, maître de science et de vie, reste inséparable de cet itinéraire vers la perfection, même si le saint enfant se distingue des autres oblates par un cursus scolaire d'exception marqué par la rapidité toute miraculeuse de son apprentissage, le goût insatiable pour l'étude dont il fait preuve et son entière adhésion aux coutumes conventuelles dès son âge le plus tendre. Précocité et excellence dans la vie jalonnent le parcours bien balisé du saint moine «celtique» remodelé par la tradition bénédictine.

Ces récits d'apprentissage monastique ne sont en fait que la traduction, sur un mode idéal, d'une réalité bien concrète, celle de l'entrée précoce dans le cloître pour des enfants offerts par leurs parents à tel ou tel abbé célèbre. D'ailleurs certaines *Vies* introduisent de plain-pied leurs lecteurs ou leurs auditeurs dans l'univers des écoles abbatiales, souvent ségréguées dans des îles en Bretagne : là, sous la férule d'un moine d'expérience, qui ne tarde pas à développer un véritable sentiment paternel à

¹⁶ Les écoles cathédrales sont aussi un milieu intellectuel actif : les *Vies* de saint Corentin et de saint Ronan, par exemple, sont écrites par un chanoine de Quimper au XIII^e siècle.

¹⁷ J.-C. CASSARD, «La tradition royale en Bretagne Armorique», dans *Revue Historique*, t. 281/1, 1989, p. 15-45.

l'égard de ses meilleurs élèves, les moineillons alternent en toute quiétude temps de travail ou d'oraison, et ces plages récréatives qu'appelle la fougue encore mal disciplinée de leur jeunesse. Seul le saint en devenir fait exception à ce comportement passagèrement débridé, préférant prier et méditer tandis que ses compagnons d'études jouent sur la plage, assez loin des bâtiments claustraux tout de même pour ne pas déranger les moines par leurs cris braillards, ou se livrent à quelque innocente plaisanterie dont leur maître bien-aimé s'apprête à faire les frais avec sa coutumière bonté bourrue... Le monastère traditionnel grouillait d'enfants et l'hagiographe bénédictin prenait plaisir, parvenu au soir de sa vie, à se remémorer sa jeunesse enfuie¹⁸ : tout autre est désormais le climat régnant dans les ordres nouveaux, cisterciens ou frères mendiants, dont le recrutement est plus tardif et s'effectue sur la base d'un choix de vie volontaire. Avec eux l'enfant se trouve exclu d'une communauté constituée d'adultes, rejeté sur les marges séculières, et donc sans intérêt, de l'existence d'avant le cloître. Les nouveaux hagiographes connaissent en définitive mal cette catégorie d'âge et ne s'émeuvent plus à son évocation rétrospective, vite expédiée en quelques lignes sans chaleur aucune. Logiquement chez eux, à l'image de leur propre vocation, l'enfant disparaît de l'itinéraire vers la sainteté.

Cette rupture radicale dans les centres d'intérêt entre hagiographes d'époques et de familles d'esprit différentes serait à nuancer sur un point seulement, hérité du passé par les modernes et reconnu par eux comme tout à fait recevable malgré sa forte odeur de piété populaire : un signe du Ciel peut venir signifier la naissance d'un futur saint. Reprenant un *topos* très usité, le frère mineur, anonyme auteur de la *Vie* de saint Jean Discalceat, prétend qu'un oiseau s'abat «d'un vol rapide» sur le seuil de la chaumière de ses parents «et se laisse prendre facilement, comme s'il eût été apprivoisé» sitôt que sa mère, enceinte, dégoûtée jusque-là de toute nourriture, a exprimé le désir de manger de la chair de ce volatile migrateur normalement absent de la région à cette saison¹⁹. Il y a dans cette rencontre une marque évidente de la volonté de Dieu de signifier à chacun le bonheur ineffable que connaîtront bientôt la maisonnée et le monde. Pour le reste, Jean, pas plus que les autres saints contemporains, n'aura d'enfance vraie : il ne joue ni ne rit ni ne chahute avec les garçons de son âge²⁰. Dans cette gravité faite de retenue, de chasteté, de piété, réside déjà comme une parcelle de sainteté ; saint Yves et Charles de Blois, grâce aux

¹⁸ B. MERDRIGNAC, «La vie quotidienne dans les monastères bretons du haut Moyen Age», dans 485-1985. XV^e centenaire de la fondation de Landévennec, Landévennec, 1986, p. 19-43.

¹⁹ *Vie de saint Jean*, cap. 6.

²⁰ Maurice de Carnoët n'eut non plus jamais rien de puéril dans son comportement et se distingua par son sérieux dans l'école qu'il fréquenta à Loudéac, d'après le prologue à sa *Vita prima*.

enquêtes véridiques dont ils ont fait l'objet, l'illustrent assez, chacun à sa manière : le propre de l'homme de Dieu est d'échapper aux souillures dégradantes de l'enfance, aux dérèglements de l'adolescence. Le jeune étudiant comme le prince sont donc présentés par les témoins comme des modèles de sagesse, d'obéissance, de piété, de générosité envers les pauvres, etc. dès qu'ils acquièrent une intime conscience de la portée de leurs actes. En aucun cas, nous dit-on, ils n'eurent à se convertir puisque Dieu les habitait déjà, puisque la foi les animait. En somme, des enfants chrétiens parfaits, mais aussi des enfants sans véritable enfance. La seule différence entre les deux provient des réactions contrastées de leur entourage familial : autant la pieuse mère d'Yves Hélori encourage, sinon suscite, la vocation de son fils²¹, autant le comte de Blois, tout aussi pieux mais comme doit l'être un grand de ce monde conscient des obligations inhérentes à son rang, s'amuse des excès de dévotion de Charles²² et met un terme à sa vocation cléricale tôt ressentie en le contraignant à prendre Jeanne de Penthièvre pour épouse. Respectueux, le prince obéit sans ciller, tout en se réservant le privilège de vivre en son privé tel un frère mendiant.

En résumé, le saint n'a plus d'enfance à la fin du Moyen Age, ou bien il la traverse indifférent aux jeux et aux tumultes de son âge, déjà sublimé par l'appel de Dieu. Mais cet enfant trop sage des hagiographes, dans quelle mesure peut-il offrir un modèle à imiter ? Il ne semble pas que cette question sans réponse soucie beaucoup le clergé breton dans son oeuvre évangélistrice.

L'enfant, un pauvre anonyme autour du saint

D'étrange façon, l'enfant ne paraît point non plus là où on l'attendrait : dans le ministère de saints qui sont aussi, à l'exception du duc Charles, des prêtres et des pasteurs. Rituel d'inclusion dans la communauté des croyants, le baptême des nouveau-nés ne retient jamais en effet l'attention des témoins, quoique un homme comme Yves Hélori, dans ses fonctions de recteur de Trédrez puis de Louannec, ait bien dû en administrer de nombreux. L'aspersion de l'eau régénérante sur les fonts baptismaux ne se trouve nulle part portée au crédit de celui autour duquel flotte une aura de sainteté (pas plus que les célébrations de mariages d'ailleurs²³, une cérémonie dont l'Église s'efforçait pourtant alors d'affirmer le carac-

²¹ J.-C. CASSARD, *Saint Yves de Tréguier. Un saint du XIII^e siècle*, Paris, 1992, p. 52-55. Jean de Kerhoz assure qu'elle lui aurait dit, en présence d'autres témoins, qu'un jour son fils serait un saint de Dieu.

²² J.-C. CASSARD, *Charles de Blois. duc de Bretagne et bienheureux*, Brest, 1994, p. 66-69.

²³ Mais dans ses fonctions d'official Yves Hélori se montre très attentif aux causes matrimoniales qui lui sont soumises.

tère sacramental dans une société médiévale qui l'avait longtemps reléguée au rang d'une simple union contractuelle purement civile). Sans nul doute ces deux sacrements, essentiels, paraissaient-ils trop communs et comme banalisés par leur fréquence répétitive pour distinguer le saint parmi la masse de ses confrères ayant reçu, comme lui, charge d'âmes.

Dans les *Vies* comme dans les enquêtes, l'enfant n'est signalé en tant que tel autour du saint qu'en deux occasions, lors de naissances difficiles (quand le saint obtient par ses prières une heureuse délivrance pour la parturiente et par là-même la possibilité d'au moins ondoyer son petit), et «mineur» ou «orphelin», inclus au nombre des divers «pauvres» secourus par l'homme de Dieu. Dans le premier cas les contemporains évoquent le miracle²⁴ ; dans le second il s'agit seulement de l'application catégorielle d'une vertu cardinale : la charité, c'est-à-dire le partage avec les démunis de ses biens terrestres, poussé jusqu'à l'extrême limite de ses possibilités matérielles, au delà du raisonnable même, sans aucun souci gestionnaire comme la pratique chez lui, à Kermartin, Yves Hélori²⁵. Et c'est bien cette charité active en faveur de tous les «pauvres du Christ» que ses amis lui imputent, qu'il s'agisse d'enfants, de veuves, d'orphelins, de malades, de pèlerins, d'estropiés ou de déshérités, mais toujours cette charité se trouve exprimée en des termes très généraux, sans exemple précis à l'appui²⁶. Seul saint Maurice fait preuve d'originalité en se refusant à maudire d'un coup tous les loups qui infestent la campagne environnante, au prétexte que leur éradication éteindrait la peur qu'ils entretiennent en Cornouaille et priverait en conséquence de leur gagne-pain habituel de nombreux orphelins et d'autres pauvres employés à garder les bêtes dans les champs²⁷.

Les deux types d'interventions majeures au profit des enfants demeurèrent au final très vagues, rituelles, presque incantatoires, parmi l'ensemble des faits et gestes constituant la mémoire du candidat aux autels : rien en fait ne permet de suggérer qu'il se soit jamais dans sa vie spécialement intéressé aux plus jeunes, encore moins qu'il ait jamais recherché leur présence auprès de lui dans une perspective caritative ou éducative spécifique. Il faut se livrer à une petite gymnastique comptable, en comparant l'âge des témoins en 1330 et la durée de la fréquentation qu'ils donnent, pour établir que certains d'entre eux, une bonne dizaine, ont observé Yves durant leur adolescence, à Kermartin, à Louannec ou dans la ville de Tréguier²⁸ ; encore ne marquent-ils point que le recteur-official ait spécialement pris

²⁴ *Vie de saint Jean*, cap. 37.

²⁵ J.-C. CASSARD, *Saint Yves...*, op. cit., p. 66-69.

²⁶ P. C. Yves, t. 1, 3, 5, 6, 7, 16, 20, 31, etc.

²⁷ *Vita prima*, cap. 7.

²⁸ P. C. Yves, t. 9, 15, 19, 23, 30, 37, 38, 42, 50. De même le t. 161 de l'enquête d'Angers affirme avoir pu observer Charles souvent durant sa jeunesse passée à Guingamp.

soin d'eux ni même leur ait jamais accordé une quelconque attention soutenue. Seules les âmes en recherche l'intéressaient, car le saint pouvait alors conseiller ces adolescents sensibles à l'appel de Dieu, influencer sur leur choix, confirmer leur vocation naissante²⁹. Les autres jeunes apparaissent n'avoir été que des gamins curieux ou émerveillés, plus fascinés par le saint qu'il ne leur était en retour attentif. En somme, Yves semble avoir été plus un révélateur des consciences qu'un éducateur : s'il développe une pastorale de masse orthodoxe par ses prédications, une exemplaire pastorale paroissiale par la reprise en main de ses ouailles, une pastorale des laissés-pour-compte de la vie enfin, l'enfance demeure comme étrangère au cercle de sa maïeutique de la Parole.

Les écrits des XIII^e et XIV^e siècles en Bretagne demeurent ainsi très timides dans leur esprit et n'outrepassent guère les limites habituelles d'une action ecclésiale visant en priorité à sauver l'âme des innocents par l'imposition de l'eau régénérante du baptême comme à partager le pain de la charité avec les pauvres en détresse, dont les enfants, tout autant que les veuves, les pèlerins ou les malades incapables de gagner leur nourriture par le travail de leurs mains, font à l'évidence partie, sans toutefois bénéficier d'un regard approprié à leur âge ni à leur condition.

Les exceptions personnalisées à cette carence s'avèrent rarissimes. L'une s'applique à Jean Discalcéat, le mineur de Quimper, lequel se voit menacé par une pauvre «étrangère» d'abandon de son enfant à la mamelle à la porte de son couvent, *vellet nollet*, s'il ne se décide pas à lui venir en aide promptement : cet incident ressemble fort à un pieux *exemplum* destiné à magnifier la charité du saint confronté à une détresse exceptionnelle en temps de famine³⁰. L'autre, mais il ne s'agit plus assurément d'enfants en bas âge, Yves Hélori, qui prend à sa charge l'éducation d'orphelins destinés à embrasser l'état clérical ou qui reçoit à sa table d'official de l'archidiacre de Rennes, lors des fêtes solennelles du calendrier liturgique, deux pauvres écoliers originaires du Trégor, auxquels il alloue par ailleurs deux deniers tous les trois jours pour les aider à terminer leurs études³¹. En définitive le saint échappe à la présence quotidienne dans son entourage immédiat de jeunes pour lesquels il serait comme un substitut au père défunt ou défaillant ; il garde ses distances avec des enfants dont la fréquentation n'est pas recherchée pour elle-même.

²⁹ P. C. Yves, t. 14.

³⁰ *Vie de saint Jean*, cap. 31. Le paragraphe suivant signale, sans plus de précisions, que «ce parfait religieux» allait visiter les orphelins et les veuves «dans leurs tribulations».

³¹ P. C. Yves, t. 24, Olivier Floch et Derrien Guidomar, devenu prêcheur par la suite, sont les deux écoliers soutenus à Rennes ; t. 38, Guillaume fils d'Aymonel certifie qu'Yves Hélori payait sur sa cassette l'éducation de jeunes orphelins. Il ne paraît point qu'il ait aidé de la même façon des filles pauvres ; son ambition se restreint à détourner certaines demoiselles de la noblesse du mariage (P. C. Yves, t. 4).

L'image du «bon prêtre» de campagne faisant sauter sur ses genoux les petits, enseignant les rudiments aux plus grands, poliçant parents et enfants sous sa férule familière, cette image n'est pas encore d'actualité au XIV^e siècle, même dans le cas d'Yves Hélori qui fut pourtant un recteur d'exception et couronné comme tel par la papauté : il faudra attendre les prêtres «habituez» et les vicaires de l'Ancien Régime pour voir ce modèle éducatif par osmose fonctionner jusque dans les écarts les plus retirés des paroisses bretonnes. Auparavant, la réclusion dans la société des adultes, qu'elle soit conventuelle ou canoniale, sied à une sainteté peu soucieuse d'édification des plus jeunes, dans un monde qui ignore encore tout, il est vrai, des oeuvres de jeunesse ou même du simple catéchisme infantin. Seul saint Yves apparaît avoir vécu sous le regard quotidien de quatre enfants qu'il avait recueillis, presque par accident puisqu'il s'agissait non pas d'orphelins mais d'une famille entière de pauvres, celle de Riwalon le Jongleur et de son épouse Panthonada, hébergée et entretenue onze années durant en son manoir de Kermartin. Encore faut-il remarquer que les dépositions de ces témoins un peu particuliers devant la commission d'enquête réunie à Tréguier en 1330 ne trahissent aucune attention liée à leur âge de la part du maître des lieux, sur lequel ils n'ont aucune anecdote originale à rapporter. Seul le petit Geoffroy se souvient de l'avoir plusieurs fois accompagné dans ses courses à travers les paroisses voisines, quand Yves allait y prêcher ou visiter les malades : faisait-il alors office d'enfant de choeur³² ? Ce n'est pas dit en tout cas.

Les choses commencent à évoluer au siècle suivant avec saint Vincent Ferrier. D'une part il est bien le premier saint en Bretagne à intervenir activement en faveur des femmes enceintes : en leur imposant ses mains sur le ventre, en traçant sur celui-ci le signe de la croix tout en récitant une oraison à leur intention, il les soulage de leurs douleurs, il les rassure sur leur prompt et heureux accouchement. Il annoncera même à la duchesse Jeanne qu'elle attend un enfant et que son fruit sera un fils, un futur duc, le prince régnant précisément à l'heure du procès³³. D'une façon plus large, Vincent officie comme un thaumaturge dans le monde : il accueille en son domicile de nombreux malades, souvent des femmes souffrant de maux de tête, auxquels il impose les mains : plusieurs témoins rapportent

³² Panthonada (t. 40), veuve âgée d'environ 80 ans en 1330, était arrivée avec son mari et ses quatre enfants, lesquels paraissent à Tréguier, Amicie (t. 41), Jacquet (t. 43), Geoffroy (t. 48) et une autre fille, Anquoantha (t. 49). Amicie précise qu'elle put observer Yves six années «pleinement consciente» ; son frère paraît avoir servi à l'occasion d'enfant de choeur au recteur de Louannec qu'il accompagnait certains dimanches dans ses pérégrinations. Aucun ne relate le moindre signe d'affectivité notable à leur égard.

³³ P. C. Vincent, t. 7 : demoiselle Perrine de Bazvalen, 57 ans, veuve de noble écuyer Yves du Beuzit, de Peaule (pour elle-même, pour une autre femme, et pour la duchesse dont elle faisait partie de la suite) ; t. 8 (une servante de Vannes, amenée par son maître sur ses instances : elle accouchera dès que rentrée chez elle).

ainsi avoir été guéris ou soulagés dans leur jeunesse par lui, ou bien avoir vu des enfants rendus à la santé suite à l'une de ses impositions des mains dans la presse après un prêche, chez lui aussi quand il accueillait la foule des miséreux³⁴. Par ailleurs, tandis que le célèbre prédicateur catalan s'adresse à un auditoire composite d'adultes de toute condition, pas moins de vingt-trois témoins visuels rapportent que l'un de ses aides, un clerc séculier qui l'accompagne toujours, a rassemblé à l'écart les enfants présents et entreprend de leur inculquer les rudiments de la foi : cette pastorale spécifique demeure certes modeste dans ses ambitions (elle se limite à quelques apprentissages élémentaires, comme celui du signe de croix, des prières de base telles le *Pater noster* et l'*Ave Maria*, de l'ordinaire de la messe) mais, aussi bornée soit-elle, elle traduit le surgissement d'un nouvel état d'esprit, plus soucieux d'encadrement de la masse des croyants dès leur âge tendre³⁵. Avec elle, c'est comme un peu de modernité piétiste qui s'insinue dans la Bretagne des premières années du xv^e siècle. Mais l'expérience eut-elle une suite ? On ne sait. Un seul indice va dans le sens d'une pénétration des idées nouvelles : pris dans une épouvantable tempête nocturne, l'équipage d'un bateau de pêche de Vannes lutte trois heures durant contre les éléments déchaînés. Enfin «n'ayant plus espoir de salut, Rochelart dit en premier au jeune Noël, *comme étant le plus innocent*, puis aux autres, de se mettre à genoux et de se vouer à maître Vincent, avec promesse de visiter son tombeau si nous échappions au danger»³⁶.

Demeure l'impression d'un tableau d'ensemble atone : l'enfant ne constitue pas pour le saint une préoccupation majeure ni même, il faut l'admettre, un être digne de la moindre attention personnelle tant il disparaît englouti dans la masse indistincte des pauvres. Le contraste n'en est que plus violent avec ce que ressentent ceux-ci en leur for intérieur, et avec eux toute la population quelque jour frappée par un malheur domestique. Il y a là un fossé dont les historiens ne semblent pas toujours conscients, une fracture de sensibilité entre l'élite de l'Église et le commun des fidèles, dont les témoins évoquant les miracles intervenus grâce aux mérites du saint nous procurent un impressionnant panorama. La demande sociale, par l'entremise de ces récits renouvelés presque à l'infini, trace sa voie de façon autonome, au point d'occulter la personnalité vraie et le message réel du saint en son vivant³⁷. En cela l'hagiographie déborde le champ du religieux et autorise une lecture sociologique des sentiments des humbles envers l'enfant, leur enfant.

³⁴ P. C. Vincent, adultes guéris à son contact : t. 9, 10, 11, 17, 20, 22, 30, 32, 161, 245, 253, 254 et 298 ; enfants ou jeunes gens : t. 60, 87, 129, 241, 244, 246, 247, 257 et 260.

³⁵ P. C. Vincent, t. 1, 6, 10, 13, 20, 22, 30, 33, 34, 35, 39, 40, 46, 50, 57, 60, 97, 121, 122, 153, 156, 240 et 242.

³⁶ P. C. Vincent, t. 74 : Jean Guézou, 50 ans, pêcheur, de Calmont dans la paroisse de Saint-Patern aux faubourgs de Vannes.

³⁷ J.-C. CASSARD, *Saint Yves...*, *op. cit.*, dernier chapitre.

Les enfants du miracle

La masse comme la diversité des récits enregistrés par les commissaires apostoliques (ou récoltés à leur intention par les frères mineurs de Guingamp dans le cas de Charles) ne laissent aucun doute quant au triomphe de l'enfant parmi les préoccupations existentielles des Bretons à la fin du Moyen Age. Triomphe quantitatif, tant il envahit le champ miraculaire³⁸ ; triomphe qualitatif aussi, si l'on ose l'expression pour pointer l'intensité des liens affectifs reliant les parents à leurs enfants dans des situations de détresse extrême, hors du commun de la routine quotidienne. Plus que les biens menacés, plus que le confort personnel mis à mal par la maladie ou le handicap, le souci de l'enfant habite pères et mères dès lors qu'il se trouve en péril de mort ou plongé dans une souffrance insupportable. Quelques chiffres, tirés des quatre séries de dépositions réunies sur les cas de saint Yves, de Charles de Blois et de saint Vincent Ferrier, étayeront ce constat :

	Nombre total de miracles	Enfants miraculés	% Enfants dans total	Grossesses et naissances difficiles	Résurrections	Guérisons des maladies mortelles	Guérisons d'atteintes physiques moindres	Protections
P. C. Yves	89	31	35	5	15	-	9	2
P. C. Charles								
- Guingamp ³⁹ :	143	76	53	12	16	22	21	5
- Angers ⁴⁰ :	55	24	43,5	3	13	2	4	2
P. C. Vincent ⁴¹	281	125	45,5	13	14	72	18	8

³⁸ À défaut toutefois d'envahir le ciel des églises au xiv^e siècle : parmi les innombrables représentations d'hommes, de femmes, d'animaux, de bateaux, de demeures, etc. aperçues par les témoins appendues au-dessus des tombeaux de Tréguier et de Guingamp, ne figure aucune image d'enfant (une seule exception, mais en dehors du duché, dans la chapelle annexe du couvent des mineurs de Périgueux : P. C. Charles, t. 107). Au xv^e siècle à l'inverse les offrandes de cire façonnées à l'image de l'enfant miraculé sont nombreuses sur le tombeau de saint Vincent à Vannes.

³⁹ N'ont été pris en compte que les miracles obtenus par des Bretons, très largement majoritaires à ce stade préliminaire de l'enquête, dont la nature est comparable à ceux obtenus à l'intercession de saint Yves et de saint Vincent, à l'exclusion donc des miracles politiques (2) et militaires (4).

⁴⁰ N'ont été pris en compte que les miracles obtenus par des Bretons résidant dans le duché en 1371 et dont la nature est comparable à ceux obtenus à l'intercession de saint Yves et de saint Vincent, à l'exclusion donc des miracles proprement politiques (4) et militaires (17) énoncés par des témoins bretons à Angers. Certains miracles se trouvent dupliqués à Guingamp et à Angers, et sont comptés deux fois.

⁴¹ Quelques dépositions ont été enregistrées en dehors de Vannes, à Dinan, Plumaugat, Redon, Nantes, Fégréac, Questembert et Guérande. Elles n'ont pas été prises en compte dans les calculs.

Dans l'attente des fidèles, l'égoïsme n'occupe qu'une place réduite : ce qu'ils escomptent avant tout, ce n'est pas tant une grâce pour eux-mêmes, c'est le salut de leur enfant ! Cette supplication instinctive se maintient sur un siècle, de 1330 à 1453, malgré la montée des périls avec la guerre de Succession ou les difficultés des incertaines décennies de reconstruction car, en dépit de tous les aléas subis, la première personne bénéficiaire de l'intercession du saint demeure toujours l'enfant, et plus encore le petit enfant.

L'analyse des âges avancés par les témoins de l'enquête de Tréguier sur saint Yves corrobore cette dernière observation : le miraculé enfantin s'y trouve être largement un bébé au berceau ou bien un fragile petit être de moins de sept printemps⁴². Ensuite, quand l'enfant a grandi, on soupçonne à l'arrière-plan du miracle bien des imprudences commises par des gamins délurés en train d'apprendre à nager ou victimes de leurs jeux trop risqués⁴³. Les filles, si elles sont plus sujettes à la maladie, se montrent en revanche moins téméraires et les accidents qui les frappent ne sont pas de leur fait le plus souvent. D'ailleurs les bébés masculins ou les tout jeunes bambins se distinguent déjà par leur forte propension à se risquer trop près des mares ou des fossés remplis d'eau, dans lesquels ils chutent inévitablement et se noient⁴⁴. Ainsi les comportements respectifs des deux sexes semblent bien tranchés dès l'enfance, et ne diffèrent guère des conduites observées aujourd'hui au même âge de la découverte du monde environnant, quand les hardis explorateurs n'ont pas encore acquis une bonne appréciation des dangers qu'il recèle. Il est enfin remarquable que seuls des enfants et des adolescents (quinze en tout) sont dits être revenus à la vie grâce à l'intercession de saint Yves : les adultes ne revendiquent pour eux-mêmes que des miracles de guérison ou de protection, à l'exclusion des résurrections, comme si ce mode d'intervention surnaturel était la chasse gardée des plus jeunes.

Le tableau d'ensemble tiré quarante ans plus tard de l'enquête sur Charles de Blois ne rend pas un son tout à fait identique. Établie sur une base statistique plus large, la pyramide des âges des petits miraculés⁴⁵ sou-

⁴² À la naissance ou dans les premiers mois : 5 ; un an et demi : 2 ; deux ans et demi : 2 ; 3 ans : 2 ; 4 ans : 1 ; 5 ans : 1 ; 6 ans : 3 ; 10 ans : 1 ; 11 ans : 1 ; 12 ans : 1 ; 14 ans : 2 ; 15 ans : 2 ; 18 ans : 1.

⁴³ Essentiellement par noyade ou hydrocution (un garçon de 14 ans foudroyé en plongeant dans l'eau d'un étang après avoir enfourné le pain : P. C. Yves, t. 63), ou suite à divers accidents du travail : P. C. Yves, t. 68, 81, 93.

⁴⁴ Ce faisant les petits Bretons se conduisent comme les autres enfants de l'Europe du nord-ouest, parmi lesquels prédomine la noyade ; dans les pays méditerranéens au contraire, les chutes représentent la première cause d'accidents : P.-A. SIGAL, *Les récits de miracles, op. cit.*, p. 139.

⁴⁵ Dans les premiers mois : 6 ; 1 an : 4 ; un an et demi : 8 ; 2 ans : 10 ; 3 ans : 9 ; 4 ans : 13 ; 5 ans : 3 ; 6 ans : 2 ; 7 ans : 4 ; 8 ans : 3 ; 9 ans : 2. Suivent 12 ans : 2, 14 ans : 1 et 16 ans : 1. L'âge de huit enfants miraculés reste inconnu.

ligne que la période dangereuse entre toutes s'ouvre à partir de l'instant où le bébé commence à vouloir sortir de son berceau, tandis que dans le même temps les maladies de la petite enfance ne manquent pas de l'assaillir de leur côté. Peu habile dans ses gestes, mal assuré dans sa démarche, inconscient du risque pris, il se trouve vite menacé par tous les accidents domestiques possibles et imaginables : vers un an et demi et jusqu'à ses quatre ans révolus, le pire est à craindre ; une fois passé ce cap difficile, rendu plus prudent ou mieux aguerri, l'enfant devient beaucoup moins sujet à catastrophes dans son environnement quotidien, et seules ou presque les maladies exercent sur lui dorénavant leurs ravages⁴⁶. Face à elles les garçons de tout âge perdent leur relative immunité relevée dans le dossier précédent : on en dénombre trente-cinq atteints d'affections diverses, souvent mortelles, au regard de vingt filles seulement. Au vrai cette proportion paraît plus normale, attendu que le sexe que l'on dit fort s'avère en réalité être plus fragile dans les premiers temps de la vie, comme l'établissent la médecine et la démographie contemporaines. Enfin, autre différence avec le dossier héliorien, garçons et filles se retrouvent à égalité en matière d'imprudences fatales⁴⁷.

Dans leurs récits les parents distinguent avec soin les résurrections des cas de maladies très graves devant, de l'avis de tous les assistants et du leur, entraîner la mort à court terme de leur petit, comme des atteintes de maladies invalidantes mais non mortelles (voir tableau plus haut). Cette façon de procéder renseigne plus sur la gravité supputée du mal que sur sa nature exacte : rien de surprenant à cela d'ailleurs puisque les meilleurs médecins restaient bien souvent hésitants sur leur diagnostic. Dominent de façon écrasante les fièvres, entraînant chez l'enfant le refus de toute nourriture et chez les plus grands la perte de la parole, de la vue parfois, avant l'inéluctable issue ; dans quelques cas on peut aussi penser à la mort subite du nourrisson, mais les diarrhées sont, étrangement, quasi absentes. L'approche clinique se fait plus précise pour les jeunes souffrant depuis quelque temps d'une affection, chronique ou continue, que les témoins explicitent dans le vocabulaire médical de l'époque : mal caduc (épilep-

⁴⁶ Sur 18 miracles mettant en cause des enfants de 5 ans et plus, 15 relèvent des atteintes, souvent mortelles, de divers maux.

⁴⁷ L'enfant et le risque d'après les procès de canonisation :

		P. C. Yves	P. C. Charles	P. C. Vincent
Maladie	garçons	3	35	56
	filles	9	20	47
Accident passif	garçons	1	3	3
	filles	1	2	2
Accident actif	garçons	10	8	5
	filles	-	8	3

sie), mal saint Méen, mal saint Maudez, etc.⁴⁸. Aucune référence à la peste, pourtant connue en Bretagne après 1349, ni à la lèpre, quoique endémique.

Quant aux accidents, nulle difficulté à en saisir les mécanismes : l'eau semble attirer comme un aimant les plus petits, dont les barbotages sur la rive mal stabilisée d'un ruisseau ou sur la margelle glissante du puits se transforment en autant de drames quand ils dérapent et plongent la tête la première. Le feu est moins à craindre, sauf lorsqu'il embrase la maison où l'on a laissé un bébé seul dans son berceau⁴⁹, ou bien lorsqu'un plat de fèves bouillantes se renverse sur une petite fille trop aventureuse⁵⁰. L'intérieur des maisons recèle d'autres pièges (les coffres notamment, dont le couvercle se rabat sur le cou d'un adepte de l'escalade enfantine, tandis qu'un de ses congénères en audace chute du sommet d'une huche et se tue en tombant à terre⁵¹), invite aux imprudences (un enfant s'étouffe à cause du collier d'argent qu'il a avalé⁵²). Le danger rôde aussi à l'extérieur : les animaux blessent et tuent quand ils sont effrayés (tels ces deux boeufs attelés en couple qui viennent à s'affronter tandis qu'ils tiraient une charrette : leur conducteur ne peut empêcher une roue de son engin de passer sur la tête d'un garçon de deux ans, qu'elle broie d'autant mieux que le crâne du malchanceux est coincé entre la roue et une grosse pierre du chemin⁵³ ; ou ce cheval emballé qui projette à terre le berceau qu'il portait, tuant du même coup le bébé d'un an, déjà atteint du mal saint Maudez, que son oncle y avait placé⁵⁴)⁵⁵. Grimper aux arbres afin d'y dénicher des oeufs d'oiseaux, passe-temps favori des petits paysans de tous les temps pour-

⁴⁸ Sur l'ensemble des miracles portés au bénéfice de Charles de Blois, on obtient 4 références au mal caduc, 3 au mal saint Maudez et 3 aux problèmes oculaires en général, 2 à la folie furieuse et 2 à un mutisme de naissance, une référence au mal saint Antoine et une à des flux de ventre.

⁴⁹ La fille de Jean Guigon, de Plouézec, 3 mois (P. C. Charles, page 442) ; un bébé miraculé dans une maison en flamme à Goudelin (P. C. Charles, t. 139).

⁵⁰ La fille de Perrin Corbeville, de Lamballe, 3 ans, brûlée en profondeur à la tête et aux bras par une potée bouillante de légumes, souffre durant trois semaines (P. C. Charles, page 430) ; Robin, un an, fils de Robin Hulin, de Châteauneuf de Quintin, tombe dans le feu et est brûlé au côté, au ventre et aux jambes (miracles inédits) ; même mésaventure pour Thomas, un an, de Rostrenen (miracles inédits).

⁵¹ Jean, 3 ans, fils d'Yves Bosc, de Lomiélan, tué par le rabat d'un coffre (P. C. Charles, p. 420) ; le fils d'un an et demi de Jean Quéménet, de La Roche-Derrien, chute d'un coffre (miracles inédits).

⁵² Le fils d'Alain Comtoys, de Josselin, 2 ans (P. C. Charles, page 434).

⁵³ Relation de Geoffroy Prévot, de Pellac (P. C. Charles, page 438).

⁵⁴ P. C. Charles, t. 159. P. C. Yves, t. 229 : un enfant tué par un cheval. P. C. Vincent, t. 299.

⁵⁵ Sur l'ensemble des miracles d'enfants portés au bénéfice de Charles de Blois, les noyades entrent en ligne de compte 9 fois, les brûlures 3 fois, les chutes diverses 3 fois, les étouffements 2 fois et un accident de la circulation.

tant, paraît moins risqué⁵⁶. En vérité, tous ces dangers demeureront ceux de la vie à la campagne jusqu'à la moitié de notre siècle, et leurs avatars modernes sont loin d'avoir disparu, au contraire.

En 1453, lorsque la commission d'enquête sur Vincent Ferrier ouvre à Vannes sa session de travail, l'atmosphère demeure pesante dans une cité que l'épidémie, une fois de plus, vient de frapper. La «peste» rôde encore dans la campagne environnante, l'une de ces récurrences ravageuses du terrible mal devenu endémique depuis le siècle précédent, et cette fois ce sont les enfants qui paraissent avoir fourni une bonne partie du lourd tribut payé, même si les plus petits, encore au berceau, semblent lui avoir plus facilement échappé que leurs aînés. Des familles entières ont été décimées, jusqu'à sept ou dix frères et soeurs morts parfois⁵⁷. Dans ces conditions la part des miracles de guérison s'avère prépondérante, laissant une piètre place aux protections et autres sauvetages divers. Parmi les accidents, les chutes, et notamment celles dans un escalier ou d'une échelle, s'affirment face aux noyades⁵⁸. Mais dans l'ensemble l'âge ni le sexe des petits miraculés ne permettent pas de dégager des conclusions vraiment significatives sur les comportements à risques des enfants du Vannetais comparés à leurs homologues du *xiv^e* siècle en Trégor ou dans les régions avoisinantes, d'autant que la qualité des témoignages recueillis est moindre dans le cas de saint Vincent. Le latin des notaires se fait exécration dans cette enquête, leur scrupule à enregistrer tous les détails nécessaires plus laxiste, leur propension à accepter des histoires sans grand intérêt plus forte. Quelques-unes de ces maladresses traduisent cependant le souci rémanent de l'enfant, tel ce père qui implore Vincent Ferrier sur sa tombe de faire en sorte que le Tout-Puissant guérisse pour de bon son fils ou le fasse mourir sans plus de douleurs inutiles : sa supplique sera doublement entendue puisque, de retour chez lui, il constatera que son enfant lui sourit, apaisé, mais peu de temps après, il décédera, toujours serein⁵⁹. Hormis les atteintes de la peste récente,

⁵⁶ Seul Jean Gochalan, 16 ans, neveu de l'abbé cistercien de Lanvaux, se tue en tombant d'un noisetier dans le jardin de son oncle : P. C. Vincent, t. 22 à 25.

⁵⁷ P. C. Vincent, t. 67 : dix de ses enfants sont morts de la peste, sauf sa fille d'une semaine et son fils Bertrand, qui est frappé à son tour par le mal ; t. 116 : tous ses enfants et son épouse sont morts, seul lui reste un fils à son tour malade ; t. 128 : sa femme et ses autres enfants sont morts, lui reste un fils malade à son tour ; t. 131 : ses six enfants sont morts, lui reste seule Catherine à son tour contaminée ; t. 205 : il avait sept enfants, et seuls deux fils ont échappé à la mort ; t. 225 : il a perdu sa femme et ses quatre enfants, sa soeur et ses cinq enfants ; t. 262 : son épouse, ses huit enfants et deux servantes sont morts de la peste chez lui en une semaine. Il se remarie et sa nouvelle épouse est atteinte du même mal, mais en réchappera.

⁵⁸ Une seule noyade (t. 41) contre quatre chutes mortelles : t. 22 : le neveu d'un abbé en grim-pant dans un arbre ; t. 56 : Ysabelle, 3 ans, d'une échelle de grenier ; t. 81 : Mathieu, six ans et demi, d'une échelle dans sa maison ; t. 162 : son beau-fils, une nuit, s'écrase dans la rue en tombant d'une fenêtre.

⁵⁹ P. C. Vincent, t. 97.

les autres maladies infantiles sont décrites de façon succincte, impossible à interpréter ; même les grossesses et les accouchements difficiles font l'objet de développements brefs et assez stéréotypés.

Au total on perçoit bien le traumatisme d'une population entière, à peine sortie d'un temps d'épidémie – pour se protéger de laquelle plusieurs paroisses ont organisé des processions collectives sur le tombeau de saint Vincent dans la cathédrale de Vannes –, éprouvée par des deuils trop nombreux, désemparée devant un mal volatile, aux modalités incompréhensibles pour elle, qui épargne certains alors qu'il en tue beaucoup d'autres à côté : les rémissions sont naturellement portées au compte créditeur de l'illustre prédicateur, seul saint anti-pestueux efficace à en croire certains déposants qui en avaient invoqué d'autres en vain. Mais le fut-il ? les guérisons ne venaient-elles pas plutôt de la nature même du mal, car la peste n'achève pas d'ordinaire tous ceux sur lesquels elle a posé ses griffes⁶⁰.

Bien sûr l'ensemble de ces indications, et leurs divergences d'un dossier à l'autre, doivent être considérées avec précaution car elles ne sauraient refléter avec une précision mathématique absolue les heurs et malheurs de la petite enfance dans les derniers siècles du Moyen Âge : elles ne donnent qu'un ordre de grandeur approximatif et ne sauraient d'aucune façon prétendre à la précision des résultats d'une enquête d'épidémiologie ou de dangerosité contemporaine ; elles traduisent cependant une certaine réalité de l'enfance, période de tous les dangers, ou presque, dans la Bretagne médiévale.

Face à ces avanies, les parents (et les autres assistants) réagissent d'une façon très humaine : leurs cris, leurs pleurs, leur angoisse au chevet de l'enfant en apparence condamné, seraient les nôtres, à peu de chose près, dans les mêmes circonstances. Parfois une scène déchirante éclate quand une mère n'en peut plus de douleur⁶¹. Mais personne, dans ce genre de récits sous-tendus par la défense et l'illustration d'une cause, n'en reste là : comme la médecine fait étalage de son incapacité à sauver les petits fiévreux ou à guérir des maux qu'elle sait à peine distinguer, comme de toute façon ses services seraient trop onéreux pour la grande majorité des parents concernés, le bon réflexe consiste à se tourner vers Dieu en implorant sa clémence par l'entremise d'un saint. Pères et mères adressent donc des vœux ardents, qui à Yves, qui à Charles, qui à Vincent : le premier se voit préféré par la gent féminine (onze mamans lui vouent leur enfant, contre trois papas ; en outre, par trois fois, c'est le couple réuni qui adresse sa prière suppliante au saint trégorrois⁶²), le second par les hommes

⁶⁰ Dr N. BIRABEN, *Les hommes et la peste en France et dans les pays européens*, 2 vol., Paris, 1975-76.

⁶¹ J.-C. CASSARD, «Aperçus sur la famille...», article cité, p. 14-16.

⁶² Un grand-père s'associe au vœu de son fils, et deux étrangers agissent de même.

(34 occurrences, au regard de 19 vœux maternels et de 17 vœux par le couple parental⁶³). Saint à la carrière politique⁶⁴ et militaire, Charles de Blois s'affirme aussi comme plus masculin dans le recrutement de ses dévots que son devancier de Tréguier. Quant à l'illustre prédicateur valencien reposant à Vannes, hommes et femmes y recourent en nombre égal⁶⁵.

La nature elliptique des dépositions rend plus incertaine l'interprétation des miracles survenus en cours de grossesse ou lors de l'accouchement : on reste en effet trop souvent dans l'ignorance sur qui au juste a fait l'objet d'un vœu, de la mère ou de l'enfant. Dans beaucoup de cas il semble bien que la demande vise plutôt la protection de la femme quand elle porte un foetus inerte ou que le travail s'éternise, mettant sa vie en péril : alors il suffit qu'elle soit délivrée sans encombre pour qu'on évoque un miracle, l'enfant étant probablement mort à la naissance. Ainsi Jean Nédelec, de Meslin, voue-t-il à Charles son épouse Guillote, enceinte, malade à en mourir durant huit jours, qui se confesse avant d'expulser un foetus mort et de retrouver la santé⁶⁶. Lorsque le nouveau-né paraît non viable aux matrones qui assistent la parturiente, il arrive aussi qu'on s'inquiète du devenir de cette âme innocente toujours souillée du péché originel : quitte à faire quelque peu pression sur un prêtre rendu méfiant à la perspective de devoir ondoyer un cadavre⁶⁷, les assistants unissent leurs efforts pour que l'enfant reçoive au plus vite le baptême⁶⁸, d'où des résur-

⁶³ D'autres membres plus éloignés de la famille évoquent le saint à l'occasion : un grand-père, un oncle et une tante, trois mères nourricières ; par ailleurs trois personnes de rencontre agissent de même.

⁶⁴ À Guingamp ce sont des enfants (*pueri, turbas puerorum*) de 8, 10, 12 ans originaires de France, et spécialement du Blésois, qui déclenchent son culte : J.-C. CASSARD, «Les pèlerins à Charles de Blois. Un enjeu politique dans la Bretagne de l'immédiate après-guerre de Succession», dans *L'image du pèlerin au Moyen Age et sous l'Ancien Régime*, Rocamadour, 1994, p. 25-40.

⁶⁵ 35 vœux émis par le père, 33 par la mère, et 20 par les deux parents (13 personnes autres implorent de leur côté le saint d'intervenir pour un enfant en perdition).

⁶⁶ P. C. Charles, page 421. Autres exemples : Floria, épouse de Jean Aroche, de Loudéac, accouche de deux fils morts, qui sont projetés sans douleur hors de son sein (P. C. Charles, page 426) ; Amicie, épouse d'Alain Michel, de la cité de Moncontour, enceinte, perd du sang durant une grande semaine : son mari la voue et elle retrouve la santé, sans qu'il soit plus question de l'enfant qu'elle portait ; P. C. Charles, t. 142 : Roland le Port rapporte qu'il a vu à Guingamp une jeune femme de 15 ans accomplir sa promesse pour avoir expulsé grâce au saint le *puer in eius utero* sans dommage pour elle ; t. 186 : le prêtre nantais Jean Lechen rapporte le cas de demoiselle Thyphaine Henri, de Pordic, enceinte et guérie en septembre 1368.

⁶⁷ P. C. Charles, t. 127 : écuyer Geoffroy Chesnel, de Bazouges-la-Pérouse.

⁶⁸ Lors de l'accouchement de Colina, épouse d'André Garin, son fils paraît mort à toutes les personnes présentes, d'où l'inquiétude de la mère parce qu'il n'a pas été baptisé : après le vœu, il revit et reçoit l'eau régénérante (notices inédites de Guingamp). Identique inquiétude d'une mère qui voue son fils mort-né à saint Yves : ressuscité, il sera baptisé et vivra encore neuf jours (P. C. Yves, t. 225). *Vie de saint Jean*, cap. 37 : une femme, déjà guérie de son goût immodéré pour le vin, a du mal à garder son fruit ; grâce aux prières du saint, elle accouche

rections, temporaires ou définitives⁶⁹. Quelquefois enfin une jeune mère tombe malade après son accouchement (les fièvres puerpérales sans doute) et doit son rétablissement au saint⁷⁰ ; une autre manque de lait et ne peut nourrir son petit qui, en conséquence, pleure de faim⁷¹. Dans presque toutes ces situations d'urgence⁷², c'est le mari et père qui fait appel aux intercesseurs célestes, comme d'autres avaient pu le faire auparavant pour obtenir une descendance, tel Olivier de Buignognon inquiet de ce que son épouse avait déjà vécu dix ans avec ses deux premiers maris, puis encore huit ans avec lui, sans jamais enfanter⁷³..., mais Charles veillait sur son fidèle serviteur et l'exaucera sans plus attendre.

Dans l'anxiété ou le traumatisme de la mort de l'être cher, l'amour paternel comme l'amour maternel s'extériorisent d'identique façon et placent leur ultime espérance dans le saint. Hommes et femmes ne se laissent pas abattre par la perte ou la détresse physique de leur enfant : tous se tournent vers la puissance céleste, ce recours suprême quand la médecine des hommes fait étalage de son impuissance à corriger les injustices manifestes du destin. Ce réflexe partagé du recours au saint incarne un élan vital⁷⁴ qui traduit à la fois la réalité de la christianisation des masses (dont les saints du paradis ont plus volontiers l'oreille qu'un Dieu tout-puissant mais lointain, accessible seulement par leur truchement ou celui de la Vierge Marie) et l'affection charnelle portée à l'enfant, cet amour parental

(suite note 68)

d'une petite fille en apparence non viable, qui vit pourtant quelques heures, assez pour recevoir le baptême. Autres exemples : P. C. Vincent, t. 17, 66, 105, 141 et 297.

⁶⁹ Témoignage de Jean Blanchet, de Ploec Gausson, sur la naissance de son fils voué par les parents et la sage-femme (P. C. Charles, page 426). Parmi les miracles posthumes à l'invocation de saint Maurice, un père affligé par la perte à la naissance de ses sept premiers enfants, lui voue le huitième : mort-né, il le porte sur la tombe où il renaît, reçoit le baptême et depuis il vit toujours selon l'hagiographe (*Vita prima*, cap. 20).

⁷⁰ Témoignage de Guillaume dit Chambrelan, de Sainte-Marie de Moncontour, sur la naissance de son fils Laurent (P. C. Charles, page 421). P. C. Vincent, t. 67 et 111.

⁷¹ P. C. Yves, t. 109.

⁷² Par exception Catherine, épouse de Jean Cardinal de Saint-Trémeur de Carhaix, se voue et voue l'enfant qu'elle porte en son sein, à Charles, d'où une délivrance heureuse pour les deux (P. C. Charles, page 423). La mère d'une femme traversant un accouchement difficile voue à saint Yves sa fille et son petit (P. C. Yves, t. 228). De leur côté les nourrices ne demeurent pas inactives face au malheur qui frappe l'enfant confié à leur garde : elles le vouent en cas de noyade (P. C. Charles, t. 144, 182) ou l'entourent durant son agonie (P. C. Charles, t. 128 et 181). On trouve même un père nourricier implorant pour *quemdam infantulum ad educandum et nutriendum*, âgé de 2 mois (miracles inédits). Mais peut-on aller jusqu'à dire que dans le cas de ces femmes mercenaires apparaisse un succédané d'amour maternel ? La crainte des reproches sur leur négligence coupable a dû jouer aussi, mais Yves Héliori a auprès de lui, en une occasion au moins, sa vieille nourrice (P. C. Yves, t. 29).

⁷³ P. C. Charles, t. 109.

⁷⁴ J.-C. CASSARD, «Quelques aperçus...», article cité.

dont les hommes d'Église n'ont pas pris conscience de quel formidable levier il pourrait leur servir pour agir sur la conscience des adultes. Mais dans la vie ordinaire, en dehors de ces scènes de drame, quand la maladie ou le trépas ne frappaient pas, comment s'établissaient ces relations affectives dans le cercle familial ? Nous n'en savons rien en vérité, faute de documents sur le vécu au jour le jour, écoulé dans la grisaille des années communes.

Et cette affection parentale était-elle payée de retour ? Probablement, mais cela ne transparaît pas dans les dépositions recueillies. De façon très exceptionnelle, on apprend que telle petite fille miraculée, aussitôt guérie se tourne vers sa mère et lui sourit⁷⁵, ou qu'un fils, Perrot Guillot, de Ploufragan, à son retour des champs un soir (il s'agit d'un homme fait, pas d'un enfant) s'inquiète du devenir de l'âme de sa mère Jeanne, décédée durant son absence sans avoir reçu les *ecclesiastica sacramenta*. Se tournant vers Charles, il obtient en grâce que la défunte reprenne vie le temps de réparer ce manque : elle-même demandera alors qu'on appelle le prêtre et, après avoir été administrée, elle s'endormira pour de bon dans la paix du Seigneur⁷⁶. Plus souvent en fait ce sont des paroles de reproche qu'adressent les ressuscités à leurs proches : déjà, disent-ils, ils bénéficiaient de la béatitude céleste, et ils ne comprennent vraiment pas pourquoi on les a tirés de ces lieux exquis pour les replonger dans la société des hommes...

Jean-Christophe CASSARD

Centre de Recherche bretonne et celtique
Université de Bretagne occidentale

RÉSUMÉ

À compter du XIII^e siècle, les saints perdent leur enfance et ne s'intéressent guère aux enfants confondus au nombre des pauvres qu'ils soulagent à l'occasion. Cette indifférence des hommes d'Église contraste vivement avec l'intérêt que les parents portent à leur progéniture : les miracles *post mortem* contenus dans les enquêtes de canonisation d'Yves Hélori (1330), Charles de Blois (1371) et Vincent Ferrier (1453) permettent d'approcher les risques auxquels l'enfant se trouve soumis et les réactions de sa famille proche, en ce temps où le saint demeure le plus sûr médecin.

⁷⁵ P.C. Charles, miracles inédits. Il s'agit de la petite Oliva, âgée d'un an et demi, fille de Derrien Salomon, de Minihy-Briac en Trégor, malade depuis quinze jours et proche de la mort puisqu'elle ne tétait plus.

⁷⁶ P.C. Charles, page 442. Dans les miracles inédits de Charles de Blois, un bourgeois de Saint-Brieuc, Roland Jamet, voue à saint Charles sa mère, Oliva Clopin, que tous tenaient pour proche de la mort ; elle-même se voue d'ailleurs *in corde* puisqu'elle ne pouvait plus parler et retrouve la santé.